



Conseil Municipal de Saint-André-de-Roquelongue

Ordre du jour de la séance du 21 décembre 2020

Fonctionnement des assemblées

1. Désignation du secrétaire de la séance du Conseil municipal en date du 21 décembre 2020 (délibération n°2020-66) ;
2. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil municipal en date du 19 novembre 2020 (Délibération n°2020-67) ;
3. Approbation du règlement intérieur du conseil municipal pour la mandature (Délibération n°2020-68) ;

Intercommunalité

4. Approbation du rapport 2020 établi par la Commission d'Evaluation des Charges Transférées de la CCRLCM (Délibération n°2020-69) ;

Subvention

5. Autorisation de demande de subvention à l'Etat au titre de la DETR 2021 pour la construction de la 2nde cuve de stockage de 450 m³ (Délibération n°2020-70) ;

Finances locales

6. Décision modificative du Budget M14 2020 (Délibération n° 2020-71) ;
7. Autorisation de prise en charge dépenses investissement avant le vote du budget M14 2021 (Délibération n° 2020-72) ;
8. Autorisation de prise en charge dépenses investissement avant le vote du budget M49 2021 (Délibération n° 2020-73) ;

Commande publique

9. Approbation de l'avenant n° 2 au contrat pour l'exploitation par affermage du service public d'assainissement (Délibération n° 2020-74) ;

Fonction publique

10. Modification du tableau des effectifs de la Commune (Délibération n° 2020-75) ;
11. Approbation de la mise en place du régime indemnitaire dit RIFSEEP (régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel) pour les agents contractuels de la Commune (Délibération n° 2020-76) ;

Domaine et patrimoine

12. Approbation de la revalorisation du loyer du cabinet infirmier (Délibération n° 2020-77).